



République Française

Accusé de réception en préfecture
095-219506045-20250324-17-2025-DE
Date de télétransmission : 26/03/2025
Date de réception préfecture : 26/03/2025

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

DELIBÉRATION N°17-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars (24/03/2025)

Le Conseil Municipal dûment convoqué et informé par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la **présidence de Mme Maryse GUILBERT, Première Adjointe au Maire.**

<i>En Exercice</i> (27)	Adeline ROLDAO-MARTINS François VARLET Eric GUEDON	Maryse GUILBERT Nélie LECKI Ahmed LAFRIZI	Didier WROBLEWSKI Fabrice LIEGAUX Michel RAES	Sandrine FILLASTRE Marina CAMAGNA Jean-Jacques BIZERAY
-	Laurent CARLIER Sylvie DUPOUY	Eric SZWEC Amadou SENE	Virginie SARTEUR Annie PANNIER	Géraldine PEUCHET Josette DAMBREVILLE
Etaient Présents : (19)	Nadine RACAULT Nelly GICQUEL	Anthony ARCIERO Christine SEDE	Laëtitia ALAPHILIPPE Djey Di KAMARA	Daniel BENAGOU

Absents représentés : M. LIEGAUX donne pouvoir à M. RAES ; Mme SEDE à M. ARCIERO ; Mme DUPOUY à Mme GUILBERT, Mme RACAULT à M. GUEDON ; Mme CAMAGNA à Mme FILLASTRE ; M. CARLIER à Mme PEUCHET et M. SENE à M. LAFRIZI

Absents non représentés : Mme PANNIER

Secrétaire de séance : Mme Sandrine FILLASTRE

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).

Délibération dûment publiée sur www.survilliers.fr en vertu du Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021

Mise à jour du tableau des emplois

Exposé :

Conformément aux dispositions du Code général de la fonction publique, chaque collectivité doit assurer une gestion prévisionnelle de ses effectifs en tenant compte des évolutions statutaires, des besoins de service et des départs de personnel.

Cette délibération propose d'**actualiser le tableau des emplois de la commune de Survilliers** afin d'ajuster l'organisation en fonction des évolutions intervenues au sein des services municipaux. Cette mise à jour s'inscrit dans une démarche visant à :

- **Supprimer certains emplois** devenus vacants à la suite de départs (notamment des départs en retraite et des mobilités internes),
- **Créer des emplois correspondant aux évolutions statutaires**, notamment dans le cadre des avancements de grade,
- **Adapter le tableau des effectifs** afin d'optimiser la gestion des ressources humaines communales.

L'ensemble des modifications proposées a fait l'objet d'une **présentation et d'un avis favorable unanime du Comité Social Territorial réuni le 13 mars 2025**, confirmant ainsi leur pertinence au regard du fonctionnement des services municipaux.

La présente délibération vise donc à **acter ces évolutions** et à modifier en conséquence le tableau des emplois permanents de la commune à **compter du 1er avril 2025**.

Délibération :

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L. 313-1 disposant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement et ses articles L.1111-1, L.1111-2 ;

Vu le Code général de la fonction publique et notamment les articles L. 332-8 et L. 332-14 ;

Vu la délibération N°62-2024 ; DE SURVILLIERS

Vu le tableau des emplois ;

Vu l'avis unanime et favorable du Comité Social Territorial réuni le 13 mars 2025 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ** :

Article 1^{er} : **ACTE** les créations et suppressions suivantes :

Filière	Catégorie d'emplois	Temps de travail	Type d'action	Motif	
Administrative	Rédacteur (B)	Temps complet	Suppression	Départ en retraite	
	Rédacteur (B)		Suppression	Départ de l'agent	
	Adjoint administratif (C)		Suppression	Avancement de grade	
Technique	Adjoint technique principal 2e classe (C)		Suppression	Avancement de grade	
	Adjoint technique principal 2e classe (C)		Suppression	Avancement de grade	
	Adjoint technique principal 2e classe (C)		Suppression	Avancement de grade	
	Adjoint technique (C)		Suppression	Avancement de grade	
	Adjoint technique (C)		Suppression	Avancement de grade	
Administrative	Adjoint administratif principal 2e classe (C)		Temps complet	Création	Création de poste
	Adjoint administratif principal 2e classe (C)			Création	Avancement de grade
Technique	Adjoint technique principal 1ère classe (C)	Création		Avancement de grade	
	Adjoint technique principal 1ère classe (C)	Création		Avancement de grade	
	Adjoint technique principal 1ère classe (C)	Création		Avancement de grade	
	Adjoint technique principal 1ère classe (C)	Création		Avancement de grade	

Article 2 : Ce faisant, **MODIFIE** le tableau des emplois permanents en conséquence à compter du 1^{er} avril 2025 :

Filière	Postes	Créés	Pourvu	Non pourvu
Administrative	Attaché	2	1	1
	Rédacteur	6	5	1
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	0
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	4	4	0
	Adjoint administratif	3	3	0
Animation	Animateur	1	1	0
	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	1	0
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	6	6	0
	Adjoint d'animation	7	4	3
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	4	3	1
	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	0	0	0
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	4	4	0

Médico-sociale	ATSEM principale 1ère classe	1	1	0
	ATSEM principale 2ème classe	0	0	0
Sportive	Éducateur APS	2	1	1
Technique	Technicien principal 2ème classe	1	1	0
	Technicien	1	1	0
	Agent de maîtrise	2	2	0
	Adjoint technique principal de 1ère classe	4	4	0
	Adjoint technique principal de 2ème classe	8	7	1
	Adjoint technique	13	10	3
Police	Police municipale	1	1	0
TOTAL		72	61	11

SOLDE :

TOTAL SUPPRESSIONS	TOTAL CREATIONS	SOLDE NET (créations – suppressions)
9	6	-3

A. ROLDAO-MARTINS



Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Adeline ROLDAO-MARTINS